Augmentation Chatel : non à l'escroquerie !

Luc Chatel a annoncé, lors du salon de l'éducation du jeudi 24 novembre, une augmentation de salaire des certifiés et des professeurs des écoles des échelons 3, 4 et 5. A partir de février, les collègues concernés toucheront respectivement 102 euros, 64 euros et 23 euros brut de plus par mois. Pour SUD Éducation Alsace, il s'agit d'une véritable escroquerie intellectuelle.

- Cette augmentation sera financée intégralement par les suppressions de postes. **Nous refusons qu'une augmentation des salaires découle d'une dégradation des conditions d'accueil des élèves, des conditions de travail des enseignants et d'un recours grandissant à l'emploi précaire**, qui sont les trois principales conséquences de la saignée des effectifs enseignants.

- Cette augmentation, dont le montant est significatif surtout pour les stagiaires, est évidemment à mettre en rapport avec la masterisation : il s'agit à la fois de rendre plus attractif un métier d'enseignant dans lequel il est devenu très difficile d'entrer et de faire taire les revendications des collègues stagiaires. **Nous refusons qu'une augmentation des salaires serve à relativiser les conditions inacceptables d'entrée dans le métier que le gouvernement impose aujourd'hui aux nouveaux enseignants.**

- Cette augmentation ne concerne qu'une partie des collègues. **Nous refusons cette logique de division des personnels qui revient à opposer les jeunes collègues aux vieux collègues.**

- Cette augmentation, qui interviendra à la veille d'importantes échéances électorales, ne compensera que très marginalement les conséquences de la réforme des retraites qui a correspondu, de fait, à une baisse de salaire de tous les fonctionnaires. Par ailleurs cette augmentation... N'en sera pas une ! Pour les collègues passés par la masterisation, cela ne compensera pas les deux années de salaires perdues. **Nous refusons le mensonge électoraliste qui consiste à communiquer sur une augmentation du salaire des enseignants, alors qu'en fait les réformes successives ont globalement appauvri les enseignants.**

A SUD Éducation, nous continuerons à revendiquer un statut unique, du primaire au secondaire, aligné sur l'actuelle grille des agrégés, avec une progression unique, basée sur l'actuel grand choix.

SUD Éducation Alsace, 32 boulevatrd de Lyon, 67000 STRASBOURG – sudeducalsace@no-log.org